

Rapport sur les activités du Secrétariat de la CCE en 2015



cec.org

Table des matières

Réalisations concertées.....	2
1. Introduction.....	3
2. Programme de travail concerté.....	3
A. La lutte contre les changements climatiques et l'amélioration de la qualité de l'air.....	4
B. L'écologisation du transport en Amérique du Nord.....	5
C. La gestion des déchets commerciaux en Amérique du Nord.....	6
D. Questions intersectorielles.....	7
E. Autres initiatives.....	7
3. Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.....	8
4. Communications sur les questions d'application.....	8
Rapport financier 2015.....	10

Réalisations concertées

1. Introduction

La Commission de coopération environnementale (CCE) a été créée en 1994 en vertu de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (l'ANACDE ou l'Accord) conclu par le Canada, le Mexique et les États-Unis (les Parties à l'ANACDE) parallèlement à l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALÉNA). La CCE a pour mission d'encourager la coopération et la participation du public afin de favoriser la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement en Amérique du Nord.

La CCE est composée d'un conseil trinational, du Secrétariat et du Comité consultatif public mixte (CCPM). Le Conseil, composé des plus hauts responsables gouvernementaux dans le domaine de l'environnement (ministre ou équivalent) des trois pays signataires de l'ANACDE, est l'organe directeur de la CCE; il approuve le programme global et le budget, et supervise les activités du Secrétariat de la CCE et la mise en œuvre de l'ANACDE. Le siège du Secrétariat de la CCE se trouve à Montréal, et il existe un bureau de liaison à Mexico. Un directeur exécutif supervise le programme de travail concerté à propos de diverses questions environnementales de portée nord-américaine, la préparation des rapports indépendants du Secrétariat consacrés aux enjeux environnementaux nord-américains et le processus relatif aux communications du public sur les questions d'application. Le CCPM, composé de quinze membres, sert d'organe consultatif indépendant auprès du Conseil sur toute question environnementale relevant de l'Accord. En décembre, le Conseil a nommé le nouveau directeur exécutif, M. César Rafael Chávez, pour un mandat de trois ans qui débutera en janvier 2016. Pour en savoir plus au sujet de la CCE, consultez le site www.ccc.org.

En juillet 2015, le Conseil a tenu sa XXII^e session ordinaire à Boston (Massachusetts), dont le thème était l'adaptation et la résilience aux changements climatiques, approuvé le Plan stratégique pour 2015 à 2020 de la CCE (qui s'inspire des efforts mis en œuvre au cours des cinq années précédentes) et adopté un plan opérationnel biennal.

Le Conseil a également fait l'annonce de la constitution d'un groupe de spécialistes sur les connaissances écologiques traditionnelles (CET) représentant le Canada, le Mexique et les États-Unis. Les quinze membres éminents de ce groupe, à savoir cinq de chaque pays, formuleront des avis au Conseil, par l'entremise du CCPM, sur les possibilités d'appliquer les CET dans les recommandations concernant les activités et l'orientation de la CCE. C'est la première fois qu'un groupe de spécialistes sur ce domaine est nommé au sein d'un organisme international tel que la CCE.

Le Conseil a également lancé le troisième cycle de subventions de deux ans en vertu du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), et une somme de 1,3 million de dollars canadiens est allouée à partir du budget de la CCE.

2. Programme de travail concerté

Le programme de travail concerté de la CCE permet de mettre en œuvre des initiatives et des projets trilatéraux allant dans le sens des priorités de la Commission, décrites dans les plans stratégique et opérationnel adoptés par le Conseil. L'année 2015 a marqué la fin du Plan stratégique pour 2010 à 2015 et du Plan opérationnel 2013–2014, ainsi que le début du Plan stratégique pour 2015 à 2020 —et du plan opérationnel connexe — approuvés par le Conseil en juillet 2015.

Le Plan stratégique pour 2010 à 2015 définissait trois priorités : Des collectivités et des écosystèmes en santé, Les changements climatiques – Une économie faible en carbone et L'écologisation de l'économie nord-américaine. À partir des trois priorités générales, le Conseil a orienté le Plan opérationnel pour 2013 et 2014 sur trois domaines de travail cruciaux en matière d'environnement : La lutte contre les changements

climatiques et l'amélioration de la qualité de l'air, l'écologisation du transport en Amérique du Nord et la gestion des déchets commerciaux en Amérique du Nord. Toutes les publications issues des plans stratégique et opérationnel se trouvent dans la Bibliothèque virtuelle de la CCE (www.cec.org/islandora/fr) et sont décrites aux sections ci-après.

Pour la période 2015-2020, le Conseil de la CCE a adopté trois nouvelles priorités stratégiques : atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements, croissance verte et collectivités et écosystèmes durables. Il a en outre adopté le plan opérationnel biennal de la CCE, qui met en lumière 16 projets destinés à générer des résultats tangibles en vue de concrétiser la vision stratégique, en réunissant des spécialistes dans le cadre de travaux portant sur l'étude du rôle bénéfique du carbone bleu, le soutien à la gestion des substances chimiques, l'élaboration d'une approche nord-américaine relativement à la gestion des aires marines protégées, la réduction des émissions provenant du transport maritime, l'amélioration de la protection des oiseaux migrateurs qui se reproduisent dans l'Arctique, et le renforcement de la conservation du monarque.

A. La lutte contre les changements climatiques et l'amélioration de la qualité de l'air

a) Le carbone bleu de l'Amérique du Nord : Évaluation du rôle des habitats côtiers dans le bilan du carbone sur le continent

Ce projet a fait progresser la conservation et la remise en état des écosystèmes côtiers y compris les marais salés, les mangroves et les herbiers qui séquestrent et stockent du carbone (connu sous le nom de carbone bleu) en améliorant les données, la cartographie et les nouvelles approches nécessaires visant à dresser et à appliquer des bilans de carbone adéquats. Le projet a : donné lieu à la constitution d'un ensemble commun de données sur les habitats de carbone bleu, notamment des cartes, des relevés de carbone et des rapports sur le potentiel de séquestration et d'émissions; permis d'établir une communauté nord-américaine de pratique visant à intensifier la collaboration et l'échange de connaissances entre les spécialistes du carbone bleu des trois pays; permis de soutenir la première étape de l'élaboration d'une méthode reconnue à l'échelle internationale en vue d'inclure les projets de conservation du carbone bleu dans les marchés volontaires de crédit de carbone. Un atelier organisé du 14 au 16 avril à Playa del Carmen (Quintana Roo), au Mexique, a réuni des spécialistes du carbone forestier, du carbone bleu et de la cartographie de la couverture terrestre afin qu'ils définissent des modèles, des outils et des informations permettant l'acquisition de connaissances scientifiques sur le carbone bleu.

b) Lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir en Amérique du Nord

Ce projet a consisté à élaborer des lignes directrices visant à améliorer l'exactitude des prévisions relatives aux émissions de carbone noir (suie émise par diverses sources, dont la combustion industrielle, les moteurs diesel, le chauffage au bois et les feux de forêt) et des polluants associés, afin de permettre de dresser des inventaires fiables pour établir des valeurs de base et définir les priorités en matière de réduction. Ces lignes directrices fournissent des méthodes exemplaires comparables en vue de les appliquer en Amérique du Nord, à l'échelle nationale et infranationale, et formulent des recommandations sur la nécessité d'effectuer des recherches supplémentaires.

c) Dynamique du carbone forestier et des options d'atténuation des changements climatiques

Ce projet a contribué à l'élaboration de modèles destinés à faciliter les décisions scientifiques et à quantifier les incidences que les options de rechange en gestion des forêts et des terres peuvent avoir sur le bilan du carbone dans les forêts nord-américaines. Il a également contribué à l'élaboration de données et de cartes sur la couverture terrestre et les changements qu'elle subit à l'échelle continentale. Un rapport sommaire et

un rapport technique afférent ont fait la synthèse de travaux concertés menés par des experts en vue d'améliorer et d'harmoniser entre les trois pays les méthodes qui servent à évaluer l'évolution des stocks de carbone et les causes des changements dans ces stocks.

d) Amélioration des conditions favorisant la construction de bâtiments écologiques en Amérique du Nord

En vue d'améliorer le rendement environnemental du milieu bâti en Amérique du Nord, ce projet mobilisera le secteur privé afin de faire progresser la formation d'une main-d'œuvre « verte » et l'efficacité de l'utilisation des ressources. Il permettra également d'explorer des possibilités d'améliorer l'accès des collectivités isolées aux bâtiments écologiques. Les travaux ont consisté notamment à la publication d'un guide et d'une vidéo de sensibilisation sur la conception et l'exécution intégrées de bâtiments écologiques en Amérique du Nord en vue d'améliorer ce type de construction.

e) Plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques

Ce projet a permis d'établir un portail nord-américain relatif aux polluants ayant des effets sur le climat, à savoir une plateforme en ligne destinée à ce que les données des inventaires d'émissions de polluants atmosphériques du Canada, du Mexique et des États-Unis soient comparables et faciles à utiliser par les spécialistes des politiques et les chercheurs. Ce portail offre des données d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre, de carbone noir et d'autres polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat, dont la publication s'est faite en collaboration avec les trois gouvernements.

f) Amélioration de la qualité de l'air intérieur au sein des collectivités autochtones

Ce projet a permis de démontrer que la sensibilisation à des améliorations domiciliaires qui ne coûtent rien ou qui coûtent peu, telles que le remplacement de poêles à bois inefficaces et l'amélioration de la ventilation à l'intérieur des résidences, peuvent contribuer à la diminution des soins administrés aux personnes qui souffrent de problèmes respiratoires au sein des collectivités autochtones d'Alaska, car cela permet de diminuer l'exposition aux polluants atmosphériques dans ces résidences. Le projet a été mis en œuvre en collaboration avec l'*Alaska Native Tribal Health Consortium* (ANTHC, Consortium pour la santé des tribus autochtones de l'Alaska) et a touché 211 enfants habitant dans 63 résidences de 8 collectivités de l'État de l'Alaska. Les 10 et 11 juin 2015, la CCE a organisé une réunion avec des chercheurs canadiens et des représentants gouvernementaux et autochtones, afin de présenter les résultats et les enseignements tirés de ce projet pilote, et d'échanger des informations sur les méthodes exemplaires.

g) Programme AirNow-International en Amérique du Nord

Dans le cadre des activités trilatérales visant à promouvoir la salubrité des collectivités, ce projet a soutenu et amélioré la gestion et l'échange de données sur la qualité de l'air ambiant, ainsi que l'élargissement de l'accès du public à ces données, grâce à l'application du programme AirNow-International. Il a particulièrement aidé le Mexique à interconnecter ses systèmes de surveillance de la qualité de l'air avec le système AirNow utilisé au Canada et aux États-Unis. Il est maintenant possible d'accéder aux données sur la qualité de l'air à divers endroits dans les trois pays.

B. L'écologisation du transport en Amérique du Nord

a) Écologisation du transport aux postes frontaliers terrestres d'Amérique du Nord

Ce projet se fonde sur de récents travaux de la CCE visant à trouver des moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui proviennent du transport de marchandises, notamment le long des couloirs voués à ce transport, afin d'analyser les émissions de véhicules qu'accroissent le temps d'attente aux frontières et qui a des incidences sur la santé. Il a donc permis de trouver des solutions et des méthodes pertinentes afin de réduire ces émissions découlant des embouteillages aux postes frontaliers terrestres entre le Canada et les

États-Unis, et les États-Unis et le Mexique. En mai et juin 2015, les conclusions des études auxquelles le projet a donné lieu ont été présentées dans deux postes frontaliers à des intervenants et des experts du gouvernement.

b) Réduction des émissions provenant du transport maritime de marchandises

En vue d'instaurer une approche commune de contrôle des émissions provenant des navires, ce projet a aidé le Mexique à établir une zone de contrôle des émissions (ZCE) sous l'égide de l'Organisation maritime internationale. Les travaux ont consisté à réaliser des analyses techniques des sources maritimes de polluants atmosphériques, à évaluer la qualité et le coût du carburant des navires, et à déterminer les incidences sanitaires et économiques éventuelles de l'établissement d'une ZCE au Mexique. Le projet comprenait l'élaboration d'un guide technique afin d'actualiser l'inventaire national des émissions provenant des navires au Mexique et la mise à jour d'un inventaire des émissions provenant des navires dans les ports du Mexique.

c) Amélioration de la performance de la chaîne d'approvisionnement des constructeurs de camions et d'autobus

Se fondant sur de précédents travaux de la CCE menés en collaboration avec l'Auto Suppliers Partnership for the Environment (Partenariat des fournisseurs américains en faveur de l'environnement) et de l'Alianza Verde Automotriz (Alliance verte de l'automobile), le projet a permis de jeter les bases d'un partenariat public-privé dans les secteurs de la construction d'autobus et de camions lourds. Il a servi de tribune afin d'échanger des informations permettant d'améliorer, d'innover et de réussir à élaborer des pratiques de gestion qui diminuent les répercussions de ces secteurs sur l'environnement. Le projet a également favorisé l'examen du profil et des tendances économiques de ces secteurs au cours des dix dernières années, ainsi que des modèles de gestion et des normes de certification dans les domaines de la gestion des déchets, de l'utilisation de l'eau, de la gestion des substances chimiques, de la qualité de l'air et de l'efficacité énergétique.

C. La gestion des déchets commerciaux en Amérique du Nord

a) Amélioration de l'application des lois de l'environnement en Amérique du Nord

Ce projet a renforcé les capacités des Parties à cibler le commerce illicite de matières réglementées, dont les déchets électroniques, les déchets dangereux, les substances appauvrissant la couche d'ozone et les moteurs de motocyclettes non conformes, ainsi que les espèces sauvages en Amérique du Nord. Un important élément de ce projet a consisté à combler les lacunes en matière de connaissance des règlements et à améliorer l'échange des renseignements.

b) Gestion écologiquement rationnelle de certaines batteries à la fin de leur cycle de vie en Amérique du Nord, dont les batteries d'accumulateurs

Ce projet a consisté à élaborer des lignes directrices techniques relatives à la gestion écologiquement rationnelle dans les fonderies de plomb de seconde fusion et d'autres établissements qui traitent ces batteries, notamment les pratiques et technologies exemplaires de collecte et de recyclage qui protègent la santé et la sécurité des travailleurs et de la population et l'environnement. Le projet a également donné lieu à la compilation de pratiques en vue d'améliorer la gestion des batteries de véhicules électriques à la fin de leur cycle de vie, ainsi qu'à une étude visant à déterminer les facteurs d'émission de certaines fonderies de plomb de seconde fusion afin d'éclairer l'élaboration d'une nouvelle réglementation au Mexique.

D. Questions intersectorielles

a) Établissement de partenariats afin de catalyser la conservation et l'utilisation durable des prairies d'Amérique

À partir des fructueux résultats obtenus dans le cadre des travaux concertés accomplis en 2011 et en 2012, ce projet a permis d'améliorer les prairies naturelles et les moyens de subsistance des éleveurs de bétail grâce à la mise sur pied de projets de gestion bénéfiques dans vingt élevages et terres communales (ejidos) comptant des prairies naturelles. Il a aussi servi à diffuser une trousse de marketing social comprenant des documents de formation qui font valoir l'importance des prairies et de l'élevage pour la société, de même qu'un outil en ligne exposant une centaine de pratiques de gestion novatrices des prairies, et une série d'infographies sur l'élevage et le commerce des bovins et sur les prairies d'Amérique du Nord. En mai 2015, la CCE a organisé une visite de ranchs du Kansas qu'elle avait aidés à mettre en œuvre des pratiques de gestion bénéfiques (PGB). Durant cette visite, plus de 70 éleveurs des trois pays ont fait part de leur expérience de la mise en œuvre de ces PGB à l'appui de méthodes d'élevage durables.

b) Conservation des aires protégées transfrontalières

Pendant quatre ans, les aires protégées transfrontalières de la région de Big Bend-Río Bravo ont fait l'objet du soutien de la CCE en vue de renforcer la santé des écosystèmes et la résilience de cette région aux changements climatiques. Le projet a consisté à cerner des aires prioritaires de conservation au sein de ces habitats, d'appliquer des stratégies concertées de gestion adaptative et d'aider les collectivités à se donner des moyens de subsistance durables.

c) Amélioration des connaissances trilatérales sur les substances chimiques que contiennent les produits

Les responsables de ce projet ont fait progresser l'application de l'approche nord-américaine consistant à définir des sources, des utilisations et des risques associés aux nouveaux ignifugeants intégrés aux produits, afin de faciliter l'élaboration de stratégies de gestion de ces substances chimiques. Ils ont évalué la disponibilité de l'information relative aux nouveaux ignifugeants d'intérêt et présenté un résumé détaillé de l'information relative à l'utilisation d'ignifugeants par l'industrie nord-américaine du polyuréthane, en particulier à l'utilisation de ce type de mousse dans les meubles rembourrés.

E. Autres initiatives

a) Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants

Le projet de registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP) donne lieu à la compilation et à la diffusion d'informations sur les sources, la quantité et la manutention des substances toxiques rejetées ou transférées par des établissements industriels en Amérique du Nord, en se fondant sur des données déclarées par ces établissements dans le cadre du registre de rejets et de transferts de polluants (RRTP) de chaque pays. Les mises à jour d'*À l'heure des comptes en ligne* comprenaient : des fonctions personnalisées; l'inclusion de données provenant des trois pays pour les années 2005 à 2012; de nouveaux outils permettant de télécharger les données et de les afficher dans l'application cartographique Google Earth. Les données intégrées pour l'année de déclaration 2012 ont été publiées en mars 2015.

b) Atlas environnemental de l'Amérique du Nord

L'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord a continué à intégrer directement des données cartographiques précises, incluant des cartes, des documents et des couches cartographiques interactives à une échelle de 1:10 000 000 pour différentes cartes de base/thématiques de l'Amérique du Nord. Les récents ajouts de 2015 comprenaient des cartes des mangroves, des marais salés et des herbiers marins.

3. Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement

Dans le but d'encourager le partage des responsabilités et l'intendance à l'égard de l'environnement, le Conseil a instauré le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE). Le PNAACE aide les collectivités à régler les problèmes environnementaux à l'échelle locale. En 2015, la CCE a lancé un appel de propositions afin d'injecter 1,325 million de dollars canadiens dans des projets sur mesure axés sur les collectivités durables et les projets urbains à habiliter les populations et les organisations locales et à renforcer leur capacité d'agir sur leur santé et la qualité de leur environnement. La CCE a reçu des demandes de financement pour plus de 500 projets présentés par des organisations sans but lucratif ou non gouvernementales (ONG), des groupes environnementaux, des associations communautaires, des établissements d'enseignement, des nations tribales, et des peuples et communautés autochtones. Les projets retenus refléteront les objectifs stratégiques du Conseil, à savoir appuyer les initiatives environnementales modèles qui aident à créer des partenariats durables aux niveaux communautaire, local et régional. Ils comprendront une participation active des collectivités et un plan visant à obtenir des résultats mesurables en respectant l'échéancier du PNAACE, qui est de deux ans. La CCE annoncera les nouveaux bénéficiaires au début de 2016.

Pour en savoir plus sur le programme de subventions du PNAACE, notamment sur les descriptions des projets financés de 2011 à aujourd'hui et les cartes connexes, consultez le site www.cec.org/pnaace.

4. Communications sur les questions d'application

Les articles 14 et 15 de l'ANACDE établissent un mécanisme permettant à tout citoyen nord-américain ou toute organisation non gouvernementale de déposer une communication alléguant qu'une Partie à l'Accord omet d'assurer l'application efficace de ses lois de l'environnement. Ce processus peut mener à la constitution et à la publication d'un dossier factuel contenant des renseignements pertinents liés à l'allégation des auteurs de la communication à propos de la non-application des lois de l'environnement. Ce processus est encadré par les Lignes directrices sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE (les Lignes directrices).

Entre 1994, année de l'entrée en vigueur de l'ANACDE, et 2014, 86 communications ont été présentées au Secrétariat : 30 sur le Canada, 43, sur le Mexique, douze, sur les États-Unis et une, à la fois sur le Canada et les États-Unis. Durant cette période, 29 ne justifiaient pas un examen plus approfondi aux termes du paragraphe 14(1) ou (2); 19 ont été rejetées après la réponse de la Partie concernée; cinq autres ont été retirées. La CCE a recommandé la constitution de 32 dossiers factuels au Conseil. Dans six cas, le Conseil a voté contre la recommandation du Secrétariat relative à l'élaboration d'un dossier factuel. Le Secrétariat a publié 21 dossiers factuels.

En 2015, la CEC a reçu trois nouvelles communications et décidé de faire le suivi de trois autres communications, notamment de publier un dossier factuel sur les activités d'extraction de calcaire dans le Canyon du Sumidero (résolution du Conseil n° 15-05). Les trois nouvelles communications sont les suivantes : *Forêt La Primavera* (SEM-15-001), déposée par deux particuliers du Mexique qui allèguent que le projet domiciliaire Santa Anita Hills cause la destruction d'une forêt de chênes rugueux, et mettent en question la légalité du changement d'affectation de cette forêt en secteur urbain afin de construire des résidences dans sa zone tampon; *Gestion des déchets de téléviseurs analogiques* (SEM-15-002), déposée par plusieurs particuliers et ONG du Mexique qui allèguent que, malgré le fait que des millions de téléviseurs sont éliminés à la suite du virage vers la télédiffusion numérique, le plan de gestion exigé par la loi mexicaine n'est pas mis en œuvre; *Injections souterraines d'eaux usées municipales* (SEM-15-003), dans

laquelle l'auteur allègue que les États-Unis omettent d'assurer l'application efficace de la *Safe Drinking Water Act* (Loi sur la qualité de l'eau potable) relativement à l'omission des organismes de réglementation de délivrer des permis de puits d'injection souterraine pour les conduites d'égout utilisées pour transporter les eaux usées municipales. Le Conseil a par ailleurs voté contre la constitution de deux dossiers factuels dans sa résolution n° 15-01 (*Bassins de résidus de l'Alberta*, Canada) et sa résolution n° 15-02 (*Développement touristique dans le golfe de Californie*, Mexique). Le Secrétariat a poursuivi la préparation du dossier factuel portant sur la communication *Terres humides de Manzanillo* (SEM 09-002, Mexique). De plus, il a mené des activités de sensibilisation à propos du processus de communication sur les questions d'application au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

Pour en savoir plus, consultez le site www.cec.org/communications.

Rapport financier 2015

**Commission de coopération environnementale
Résultat Financiers 2015**

DESCRIPTION	Budget 2015	Résultats	Différence	%
<u>RECETTES</u>				
Contributions des Parties (Taux de change de 1,09\$CAN par rapport au \$US en 2015)	8,338,500	8,338,500	0	
Report de contribution antérieures non dépensées	912,500	912,500	0	
Prolongation du délai d'utilisation des fonds 2014	355,600	355,600	0	
Gain sur échange	0	1,331,346	1,331,346	
Intérêts	0	48,443	48,443	
Autres revenus	0	5,358	5,358	
REVENU TOTAL	9,606,600	10,991,747	1,385,147	14.42%
<u>DÉPENSES</u>				
Programme de travail concerté				
Projets	2,520,000	2,462,945	57,055	2.26%
Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel (programme de travail)	1,407,360	1,341,078	66,282	4.71%
Résolution du Conseil N°15-03 Prolongation du délai d'utilisation des fonds de 2014	355,600	340,917	14,683	4.13%
Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE)	725,000	725,000	0	0.00%
Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord (projet de RRTP nord-américain)	150,000	84,958	65,042	43.36%
Soutien et mise à jour de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, du Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre et de la Plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques	55,000	38,632	16,368	29.76%
Bureau de liaison du Mexique	210,990	228,033	-17,043	-8.08%
Gestion de l'information environnementale de la CCE	81,000	37,216	43,784	54.05%
Surveillance, évaluation et établissement de rapports	80,000	69,664	10,336	12.92%
	5,584,950	5,328,443	256,507	4.59%
Rapport du Secrétariat (article 13)	0	0	0	0.00%
Communications sur les questions d'application (articles 14 et 15)	691,100	532,536	158,564	22.94%
Soutien au Conseil	321,000	285,558	35,442	11.04%
Soutien au CCPM	503,200	445,788	57,412	11.41%
Soutien en matière de communications stratégiques	522,900	442,315	80,585	15.41%
Administration et gestion				
Bureau du directeur exécutif	65,000	33,197	31,803	48.93%
Soutien administratif externe (assurances, vérification, et affaires fiscales, bancaires et juridiques)	195,000	207,072	-12,072	-6.19%
Réinstallation, orientation et recrutement	113,800	33,029	80,771	70.98%
Dépenses d'exploitation (télécommunications, loyer, matériel et fournitures de bureau)	742,000	774,797	-32,797	-4.42%
Salaires, administration, gestion et perfectionnement professionnel	867,650	838,327	29,323	3.38%
	1,983,450	1,886,422	97,028	4.89%
DÉPENSES TOTALES	9,606,600	8,921,062	685,538	7.14%

Commission de Coopération Environnementale
Rapport financier
Projets 2015

DESCRIPTION	Budget Annuel 2015	Dépenses Totales
ATTÉNUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ADAPTATION À CES CHANGEMENTS		
Modélisation et évaluation intégrées des options d'atténuation des changements climatiques 1 dans le secteur forestier nord-américain	180,000	164,796
Mise en place d'un système pilote de surveillance syndromique relative aux épisodes de chaleur 2 extrême afin d'aider les collectivités nord-américaines à s'adapter aux changements climatiques	205,000	202,755
3 Diminution et récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord	230,000	229,999
4 Réacheminement et traitement des déchets organiques en Amérique du Nord	120,000	119,996
Prochaines étapes des recherches scientifiques aux fins de l'élaboration de politiques sur le 5 carbone bleu de l'Amérique du Nord	305,000	325,780
Total pour Atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements	1,040,000	1,043,326
CROISSANCE VERTE		
Deuxième phase du processus de réduction des émissions provenant du transport maritime de 6 marchandises en Amérique du Nord	115,000	94,836
Renforcement de l'application en Amérique du Nord de la limite imposée par l'Organisation 7 maritime internationale relativement à la teneur en soufre du carburant des navires	125,000	93,913
Accélération de l'adoption de la certification à la norme ISO 50001 et au programme Superior 8 Energy Performance en Amérique du Nord	80,000	78,508
Renforcement de la conservation et de la production durable de certaines espèces visées par 9 l'annexe II de la CITES en Amérique du Nord	65,000	64,298
10 Écologisation de la gestion des produits chimiques en Amérique du Nord	165,000	146,428
Total pour Croissance verte	550,000	477,983
COLLECTIVITÉS ET ÉCOYSTÈMES DURABLES		
Plan d'action sur les voies migratoires dans les Amériques - Initiative sur les oiseaux migrateurs 11 de l'Arctique (IOMA)	230,000	244,808
Participation des agriculteurs et d'autres propriétaires fonciers au soutien apporté à la 12 conservation du monarque et des pollinisateurs	150,000	149,985
Exécution de programmes de communication, de conservation participative et d'éducation le 13 long du parcours migratoire du monarque	135,000	135,004
14 Constitution d'un réseau nord-américain d'observateurs locaux de l'environnement	125,000	124,959
Recours aux fonctions écosystémiques et aux connaissances écologiques traditionnelles pour 15 renforcer la résilience et l'adaptation aux changements climatiques en Amérique du Nord	150,000	149,833
Renforcement de l'efficacité de la gestion des aires marines protégées et de la résilience des 16 collectivités côtières	140,000	137,047
Total pour Collectivités et écosystèmes durables	930,000	941,636
TOTAL	2,520,000	2,462,945